

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA
DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE NKOLMETET



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

CENTRE REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

NKOLMETET COUNCIL

N° 003 /C-NKMT/CIPM/2024

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 007 /AONO/C- NKOLMETET/CIPM-NKMT/2024 DU 03 / 04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU STADE MUNICIPAL DE NKOLMETET DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2024, MINJEC

ADDITIF N°002

Le Maire de la Commune de Nkolmetet, Autorité Contractante, communique les dispositions du présent appel d'offres sont modifiées ainsi qu'il suit :

I/ PIECE N° 2 : RGAO

ARTICLE 37 : PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE ET RECOURS

➤ AU LIEU DE :

37.4. En cas de recours, il doit être adressé soit au Maitre d'Ouvrage, soit au CER suivant l'étape de la procédure.

➤ LIRE PLUTOT :

37.4. En cas de recours, il doit être adressé au Comité Chargé de l'Examen des Recours (CER), avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, à l'Autorité Contractante et au Président de ladite commission et à l'Autorité Chargée des Marchés, il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

II / PIECE N° 3 : RPAO

A/ Examen de la conformité des pièces administratives (Enveloppe A)

AU LIEU DE :

9- La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **CINQ CENT MILLE (500 000) francs CFA**, d'une durée de validité de trois (03) mois ;

➤ LIRE PLUTOT :

9- La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **CINQ CENT MILLE (500 000) francs CFA**, d'une durée de validité de cent-vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres ;

III/ PIECE N° IV : CCAP

ARTICLE : ORDRE DE SERVICE (CCAG Article 8)

AU LIEU DE :

8.3. Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence ni sur le montant, ni sur le délai des travaux seront signés et notifiés par l'Ingénieur du Marché.

➤ **LIRE PLUTOT :**

8.3. Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence ni sur le montant, ni sur le délai des travaux seront signés et notifiés par le Chef Service de Marché avec copie à l'Ingénieur du Marché et au DD/MAP-N&S .

III/ PIECE N° VI ET VII : BPU ET CDQE

➤ **AU LIEU DE :**

1901 : peinture intérieure de type pantex 800

1902 : peinture extérieure de type pantex 1 200

➤ **LIRE PLUTOT :**

1901 : peinture intérieure de type pantex 800 ou équivalent

1902 : peinture extérieure de type pantex 1 200 ou équivalent .

Par conséquent, toutes les dispositions se conforment à cette modification et toute Entreprise ou Soumissionnaire intéressé par la présente offre est prié de passer à la Mairie de Nkolmetet (Secretariat Général) se procurer une copie du présent additif .

Nkolmetet, le 30 avril 2024
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET
(Autorité Contractante)

Ampliations :

- ✓ Préfet/NS/MBYO ;
- ✓ DDMAP/NS ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-NKMT ;
- ✓ DDDDL/N&S ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives

